



**FICHE DE POSTE DE CHEF DE DEPARTEMENT DIGITALISATION  
ET SYSTEMES D'INFORMATION  
A L'AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES ACTIVITES  
RELATIVES AU CANNABIS « ANRAC »**

Description du Poste	
Intitulé du poste	<b>Chef de Département Digitalisation et Systèmes d'Information</b>
Missions du poste	<p>Assurer sous l'autorité du Directeur Général et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Etablir et mettre en œuvre la stratégie afférente au système d'information au sein de l'ANRAC ;</li><li>- Définir la politique en matière de sécurité informatique ;</li><li>- Digitaliser la traçabilité des activités autorisées par l'Agence depuis les opérations d'instruction des demandes jusqu'à celles d'importation et d'exportation passant par les opérations de transport, commercialisation et de transformation ;</li><li>- Assurer la Gestion du système d'information ;</li><li>- Pilotage, encadrement et gestion interne de son équipe.</li></ul>
Activités du poste	<p><b>1. <u>Elaboration de la stratégie et de la politique informatique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en œuvre la politique informatique et la gouvernance du système d'information ;</li><li>- Définir la politique en matière de sécurité informatique ;</li><li>- Recueillir et étudier les besoins exprimés par toutes les directions de l'ANRAC ;</li><li>- Assurer une veille technologique, juridique et fonctionnelle sur le marché et produits informatique ;</li><li>- Concevoir une architecture technique et fonctionnelle du système d'information ;</li><li>- Superviser la mise en place de l'infrastructure et s'assurer de sa sécurité ;</li><li>- Veiller à la sauvegarde du patrimoine applicatif et des données de l'ANRAC;</li><li>- Participer aux projets d'assainissement des données informatiques.</li></ul>



	<p><b>2. <u>Conception et développement des applications du Système d'Information :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Superviser la mise en place des systèmes de gestion de base de données ;</li> <li>- Elaborer et mettre en place une plateforme digitale de traçabilité des activités autorisées de l'ANRAC ;</li> <li>- Superviser l'évolution de la maintenance du parc informatique.</li> <li>- Veiller au respect des clauses de contrats de service et des engagements auprès des prestataires externes ;</li> <li>- Elaborer les termes de références relatifs aux besoins de l'ANRAC en matière du système d'information ;</li> <li>- Gérer, coordonner et animer des activités ou des projets transversaux informatiques, en relation avec les directions.</li> </ul>
<p><b>Aptitudes requises</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Management de l'équipe ;</li> <li>- Sens de la communication avec connaissance de la langue anglaise ;</li> <li>- Sens de l'organisation ;</li> <li>- Rigueur.</li> </ul>

